

18

**CUIR, TEXTILE
ET
HABILLEMENT**

**INDUSTRIE DU
CUIR**

*ÉTUDE
PRÉLIMINAIRE (SUITE)*

la
**FORMATION
PROFESSIONNELLE et
TECHNIQUE**

Québec 

CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT

INDUSTRIE DU CUIR

*ÉTUDE
PRÉLIMINAIRE (SUITE)*

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1999 – 99-0644

ISBN : 2-550-34959-8

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1999

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Recherche et rédaction

Mireille Lehoux
Conseillère technique

Éditique

Denise Lasnier
Agente de secrétariat

Révision linguistique

Sous la responsabilité des Services linguistiques du
Ministère

Sous la responsabilité de :

Janine Gomel

Responsable du secteur *Cuir, textile et habillement*

Remerciements

Nous tenons à remercier les stylistes et les patronistes ainsi que les représentantes et les représentants de l'industrie de la chaussure pour leur participation à nos consultations. Les renseignements fournis par ces personnes nous ont beaucoup aidés à nous situer et à prévoir une formation adaptée à la réalité du milieu de travail.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	1
PRÉSENTATION	3
CHAMP DE RECHERCHE	4
MÉTHODE	5
SECTION I - LE PORTRAIT DU DOMAINE	7
1.1 Données conjoncturelles et organismes de soutien à l'industrie de la chaussure	7
1.2 Description des principales tâches	10
1.3 Connaissances et habiletés associées	12
1.4 Perspectives professionnelles	14
1.5 Constats	15
SECTION II - LA FORMATION	17
2.1 Programmes d'études et lieux de formation	17
2.2 Perfectionnement professionnel	18
2.3 Formation souhaitée par le milieu	20
2.4 Constats	21
SECTION III - ADÉQUATION ENTRE L'OFFRE DE FORMATION ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL	23
3.1 Données quantitatives	23
3.2 Données qualitatives	23
SECTION IV - RECOMMANDATIONS	25

LISTES DES APPENDICES

Appendice I	Liste des personnes consultées	27
Appendice II	Références bibliographiques	29
Appendice III	Méthode de consultation en milieu de travail	31
Appendice IV	Questionnaire s'adressant aux stylistes et aux patronistes en chaussures . . .	33
Appendice V	Questions guides destinés aux personnes-ressources de l'industrie de la chaussure	37
Appendice VI	Contenu des séminaires offerts par le Centre des métiers du cuir de Montréal	39

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I	Industrie de la chaussure au Québec et au Canada	7
Tableau II	Répartition régionale des établissements de l'industrie de la chaussure	8
Tableau III	Industrie de la chaussure, estimation du marché québécois apparent	9

SOMMAIRE

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE PRÉLIMINAIRE ET MÉTHODE SUIVIE

Cette étude préliminaire vise à brosser un portrait de la situation de travail des stylistes et des patronistes dans l'industrie de la chaussure au Québec.

Les renseignements obtenus pour la production de ce document sont pour une bonne part issus de la revue de la documentation, qui avait pour but, entre autres choses, d'établir l'échantillon relatif à la consultation en milieu de travail et d'estimer les perspectives professionnelles.

Dans un premier temps, nous avons joint par téléphone les représentantes et les représentants des principaux organismes en cause. Les entretiens que nous avons eues avec ces personnes nous ont permis d'approfondir les aspects conjoncturels associés à l'industrie de la chaussure. Par la suite, nous avons mené une consultation par questionnaire auprès de 28 personnes occupant les fonctions de styliste, de styliste-patroniste ou de patroniste. Leurs réponses nous ont permis d'obtenir une description des tâches actuellement associées aux activités de développement du produit, ainsi que de connaître les qualifications nécessaires à l'exercice de ces professions de même que la formation souhaitée par le milieu.

FAITS SAILLANTS

Si l'industrie de la chaussure est reconnue comme un secteur à forte densité de main-d'œuvre, les emplois associés aux activités de création sont peu nombreux. Par ailleurs, les fabricants de chaussures reconnaissent la nécessité du travail des stylistes et des patronistes pour ce qui est de diversifier leurs produits et de les adapter au goût du public, en tenant compte de la concurrence étrangère.

L'exercice de ce travail requiert la connaissance des différentes étapes de la conception du produit (croquis et recherche des tendances et des matériaux), de la confection du patron jusqu'à la fabrication de l'échantillon et à la mise en production. Étant donné l'implantation dans les entreprises des logiciels de dessin et de conception assistés par ordinateur, on assiste à une croissance de l'utilisation des technologies informatiques.

La formation exigée par les employeurs ne correspond pas nécessairement à un diplôme ou à un certificat d'études précis. Cependant, l'aptitude en dessin et les années d'expérience dans l'industrie de la chaussure sont des facteurs déterminants pour l'embauche. L'apprentissage de la profession se fait généralement par un cheminement de carrière à l'intérieur de l'entreprise ou au moyen de cours de perfectionnement.

Au Québec, aucun programme initial visant les fonctions de styliste et de patroniste n'est offert dans les établissements d'enseignement professionnel et technique. Afin d'assurer la relève, les personnes consultées optent pour une formation sur mesure offerte au personnel en place qui désire accéder aux fonctions ayant trait à la conception de modèles et à la confection de patrons.

Compte tenu du nombre peu élevé d'établissements dans l'industrie de la chaussure, les perspectives professionnelles pour les fonctions de styliste et de patroniste sont restreintes.

PRÉSENTATION

En 1995, la Direction générale de la formation professionnelle et technique menait une étude préliminaire concernant les fonctions de travail associées à l'industrie du cuir, soit celles de styliste et de patroniste en chaussures. Cependant, il fallait préciser certains renseignements; une étude complémentaire s'imposait afin d'apporter un éclairage sur les éléments suivants:

- cerner les tâches visées par les fonctions de travail à l'étude;
- évaluer les besoins qualitatifs et quantitatifs actuels et futurs de la main-d'œuvre;
- vérifier la pertinence d'élaborer un programme de formation pour ces fonctions de travail.

Dans ce document, on trace un portrait des fonctions de travail de styliste et de patroniste en chaussures, tout en considérant que certaines personnes occupent la fonction de styliste-patroniste. En effet, on peut lire dans l'étude préliminaire intitulée *Industrie du cuir*¹ :

« Les fonctions de travail de modélistes et de patronistes sont parfois confondues. Ce chevauchement est attribuable à deux causes. D'une part, les fonctions de styliste et de patroniste peuvent être assumées par une même personne et d'autre part, le style peut être défini par un consensus des dirigeants de l'entreprise. »

Sont d'abord présentés dans ce document le champ de recherche et la description de la méthode retenue pour nos travaux. Dans la section I, on aborde les données conjoncturelles de l'industrie de la chaussure et le rôle des principaux organismes engagés dans ce secteur d'activités. Par la suite, nous décrivons les principales tâches effectuées par les stylistes et les patronistes. Puis, nous traitons de leur cheminement de carrière et des perspectives professionnelles.

La section II porte sur les formations offertes au Québec et à l'extérieur. Sont ensuite abordés le perfectionnement et la formation souhaitée par le milieu. Dans la section III, on évalue l'adéquation entre l'offre de formation et les perspectives d'emploi. Cette section est suivie de recommandations sur l'axe de formation à privilégier.

1. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Étude préliminaire Industrie du cuir*, Direction de la formation professionnelle et technique, 1995, p. 17.

CHAMP DE RECHERCHE

Comme mentionné précédemment, cette étude porte sur deux fonctions de travail définies comme suit dans la Classification canadienne des professions :

Code	CCDP 3313-142	CNP 5243 ²
Titre	Modéliste en chaussures	
Définition	Crée ou modifie des modèles de chaussures.	

Soulignons que l'industrie québécoise utilise plutôt l'appellation styliste ou designer en chaussures.

Code	CCDP 8551-122	CNP 5245 ³
Titre	Patronnier de chaussures	
Définition	Réalise des patrons à partir des spécifications du dessin.	

On trouve fréquemment dans l'industrie l'appellation de patroniste.

Au Québec, l'industrie de la chaussure regroupe environ 45 entreprises situées principalement dans les régions de Montréal, de Québec/Bas-Saint-Laurent et de l'Estrie. Cette industrie représente le sous-secteur le plus important du domaine du cuir et des produits connexes. Elle correspond au groupe 1712 de la Classification des activités économiques du Québec (CAEQ). L'industrie de la chaussure comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication de bottes, chaussures de patins, bottes de ski, bottes de travail, chaussures de sport et d'athlétisme, sandales, souliers, mocassins, pantoufles et chaussure d'intérieur. La vitalité de l'industrie du cuir est étroitement liée au sous-secteur de la chaussure⁴.

Si l'industrie de la chaussure est reconnue comme un secteur à forte densité de main-d'œuvre de production, c'est le contraire en ce qui concerne les emplois associés aux activités de création. En 1991, selon les données de Statistique Canada, on comptait 25 stylistes et 40 patronistes, ces chiffres regroupant l'ensemble de l'industrie québécoise du cuir et des produits connexes.

2. EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA. *Classification nationale des professions, Description des professions*, Direction générale des informations sur les professions et les carrières, 1992.

3. *Ibid.*

4. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Portrait de secteur Textile*, Direction générale de la formation professionnelle et technique, 1995, p. 1.

Les fabricants de chaussures reconnaissent la nécessité du travail des stylistes et des patronistes, car ils doivent constamment s'adapter à l'évolution rapide des exigences du marché et réagir promptement aux besoins de la clientèle, en tenant compte de la concurrence étrangère.

MÉTHODE

Outre la collecte de données provenant de la documentation disponible, nous avons mené différentes activités afin de compléter et de valider l'information colligée. Ces activités sont les suivantes :

L'analyse statistique

La collecte des données à l'échelle provinciale a été effectuée à partir de trois sources principales : le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, Industrie Canada et le Centre de recherche industrielle du Québec. Les données quantitatives issues de ces travaux servent de base pour :

- circonscrire les données sur la répartition régionale des établissements de l'industrie de la chaussure;
- établir l'échantillon relatif à la consultation effectuée en milieu de travail;
- estimer les perspectives professionnelles.

Les entretiens avec les personnes-ressources

Les consultations ont été effectuées par entretiens téléphoniques avec des personnes représentant les organismes suivants :

- l'Association des manufacturiers de chaussures du Canada
- Techno-Cuir du Québec inc.
- le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie
- le Centre des métiers du cuir de Montréal
- le Centre spécialisé de la mode du Québec
- CHAUBEC ltée
- l'École de mode du collège Marie-Victorin

Ces entrevues ont permis d'approfondir le contexte actuel de l'industrie et d'enrichir les données disponibles.

La consultation auprès des stylistes et des patronistes en chaussures

En avril et mai 1997, nous avons mené une activité de consultation par questionnaire auprès des stylistes et des patronistes en chaussures. L'appendice III illustre le détail des aspects de la méthode relatifs à cette consultation. Au total, 28 personnes exerçant les fonctions de stylistes, de stylistes-patronistes et de patronistes ont répondu à nos questions. Ces personnes représentent 20 des 27 entreprises de l'industrie de la chaussure invitées à participer à notre consultation d'où un taux de participation de 74 p. 100. Les données se trouvent principalement à l'intérieur des sections sur la description des tâches et des habiletés ainsi que sur la formation souhaitée par le milieu.

SECTION I - LE PORTRAIT DU DOMAINE

1.1 Données conjoncturelles et organismes de soutien à l'industrie de la chaussure

Le tableau I indique la position des fabricants de chaussures du Québec sur le plan de l'activité économique canadienne (emplois, établissements et expéditions domestiques).

TABLEAU I
Industrie de la chaussure au Québec et au Canada

NOMBRE D'EMPLOIS							
ANNÉES	CANADA	QUÉBEC	QUÉ./CAN.	ONTARIO	ONT./CAN.	AUTRES	AUTRES/CAN.
1990	11 279	4 543	40,3 %	6 292	55,8 %	444	3,9 %
1991	9 345	3 880	41,5 %	5 004	53,5 %	461	4,9 %
1992	8 690	3 656	42,1 %	4 696	54,0 %	338	3,9 %
1993	9 501	3 967	41,8 %	5 050	53,2 %	484	5,1 %
1994	9 731	4 072	41,8 %	5 154	53,0 %	505	5,2 %
NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS							
1990	134	67	50,0 %	52	38,8 %	15	11,2 %
1991	107	52	48,6 %	41	38,3 %	14	13,1 %
1992	100	50	50,0 %	36	36,0 %	14	14,0 %
1993	95	45	47,4 %	34	35,8 %	16	16,8 %
1994	92	45	48,9 %	31	33,7 %	16	17,4 %
EXPÉDITIONS DOMESTIQUES EN MILLIONS \$ (courants)							
1990	732,6	326,0	44,5 %	373,4	51,0 %	33,2	4,5 %
1991	604,8	287,5	47,5 %	283,6	46,9 %	33,7	5,6 %
1992	591,5	290,2	49,1 %	272,3	46,0 %	29,0	4,9 %
1993	631,3	297,8	47,2 %	295,4	46,8 %	38,1	6,0 %
1994	677,3	313,8	46,3 %	324,6	47,9 %	38,9	5,7 %

Source : Statistique Canada, cat. 31-203

Compilation : MICST/Industries de la mode et des textiles

Mise à jour : Août 1996

À la lecture du tableau I, on constate que de 1992 à 1994, la valeur des expéditions québécoises augmente progressivement de même que les emplois liés au domaine. En 1994, les expéditions canadiennes du secteur de la chaussure étaient de 677,3 millions de dollars, dont 313,8 millions pour le Québec (46,3 p. 100 de l'ensemble des expéditions). Pour ce qui est du nombre des établissements correspondant à notre période d'observation, notons qu'il est passé de 67 en 1990 à 45 en 1994.

La banque d'information industrielle du Centre de recherche industrielle du Québec comptait le même nombre d'entreprises en 1996, c'est-à-dire 45. Comme l'indique le tableau II, en cette même année, l'industrie de la chaussure se composait à 42 p. 100 de petites entreprises de moins de 50 employés, à 48 p. 100 de moyennes entreprises comptant 50 à 249 personnes et à 8 p. 100 d'entreprises de plus de 250 personnes.

TABLEAU II**Répartition régionale des établissements de l'industrie de la chaussure**

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	MAIN-D'ŒUVRE PAR ÉTABLISSEMENT			
	49 ou moins	50 à 249	250 ou plus	total
Bas-Saint-Laurent	1	1		2
Québec	5	5	1	11
Chaudière-Appalaches	1			1
Mauricie-Bois-Francs	1	3		4
Estrie	4	2	1	7
Montréal	6	10		16
Laval	1			1
Montérégie		1	2	3
TOTAL	19	22	4	45
RÉPARTITION	42,2	48,9	8,9	100

Source : Banque d'information industrielle, Centre de recherche industrielle du Québec, 1996.

Le tableau III illustre une estimation du marché québécois de la chaussure. On note une progression constante de la valeur des exportations; le même constat s'applique au regard des importations.

TABLEAU III**Industrie de la chaussure, estimation du marché québécois apparent**

(000 \$ courants)	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Expéditions domestiques*	325 994	290 589	290 176	297 764	313 800	261 722
Exportations	n/d	20 927	21 138	31 105	50 369	54 238
Expéditions nettes	325 994	269 662	269 038	266 659	263 431	207 484
Importations	280 288	256 363	281 337	303 698	365 298	375 105
Marché québécois apparent estimé	606 282	526 025	550 375	570 357	628 729	582 589

Source : Statistique Canada, CANSIM, Stratégies Industrie Canada, cat. 31-203

Compilation : Direction des industries de la mode et des textiles (MICST)

* Expéditions (1995) : Basées sur un sondage mensuel de Statistique Canada, matr. 9550

Mise à jour : août 1996

L'industrie de la chaussure fabrique une vaste gamme de produits; cependant, elle se spécialise dans les bottes et les souliers de ville en cuir de prix moyen à élevé pour hommes et dames, de même que dans les chaussures d'hiver et de protection⁵.

Afin de soutenir l'industrie de la chaussure, l'Association des manufacturiers de chaussures du Canada a été constituée en 1919 et incorporée en 1945. Elle représente, actuellement, les entreprises responsables de 95 p. 100 du volume des chaussures fabriquées au Canada. Cette association nationale offre des services ayant trait à plusieurs aspects tels que :

- les relations gouvernementales
- les relations ouvrières
- les traitements statistiques
- l'organisation de colloques
- l'organisation de missions à l'étranger (pour favoriser la vente des chaussures canadiennes dans les marchés extérieurs)

5. INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE CANADA. *Chaussure, Profil de l'industrie*, 1992, p. 1.

En 1979, des entreprises de l'industrie du cuir se sont regroupées afin de fonder *Les services administratifs CHAUBEC ltée*, dont le siège est situé à Saint-Émile. Ce regroupement permet de centraliser différents services tels l'achat de service de transport au Canada et aux États-Unis, de service de courtage en douane, d'assurances générales, de services de messagerie, de produits d'emballage et de fournitures de bureau. Seize entreprises, principalement de la région de Québec et du Bas-Saint-Laurent, bénéficient de ces avantages.

L'organisme Techno Cuir du Québec Inc., situé à Saint-Pascal, a commencé ses activités en 1995. Outre les membres associés, il regroupe quinze entreprises de l'industrie du cuir. Cet organisme est en mesure d'assurer des services ayant trait aux différents aspects tels :

- les techniques comptables
- le montage financier (crédits d'impôt ou subventions)
- l'implantation de systèmes de prix de revient
- la conception assistée par ordinateur (CAO)
- la fabrication assistée par ordinateur (FAO)
- la gestion des ressources humaines
- la gestion des achats
- les systèmes de contrôle de la qualité
- l'optimalisation de l'utilisation des surfaces de production.

1.2 Description des principales tâches

À partir des questionnaires remplis par les stylistes-patronistes, les stylistes et les patronistes, nous avons relevé les principales tâches exercées. Elles s'établissent comme suit :

TÂCHES	NOMBRE DE MENTIONS		
	Styliste-patroniste n=8	Styliste n=8	Patroniste n=12
Analyser les tendances	7	8	5
Sélectionner les modèles	8	8	6
Planifier les gammes de produits	7	7	3
Effectuer l'étude des marchés visés	7	8	3

Effectuer la recherche des matières premières	8	8	7
Concevoir des modèles de chaussures	8	8	10
Adapter ou modifier des modèles de chaussures	8	8	10
Préparer les croquis, les diagrammes ou les dessins pour illustrer les modèles	8	7	7
Remplir les fiches techniques	8	7	9
Exécuter le patron de coupe	8	4	11
Fabriquer l'échantillon	7	0	9
Effectuer la gradation du patron	7	3	10
Approuver la mise en production	8	4	10
Préparer et présenter la collection	8	8	6

On constate que les tâches sont effectuées par les stylistes, les stylistes-patronistes et les patronistes, à des degrés divers. Lorsque les patronistes ont mentionné effectuer les tâches liées à l'analyse des tendances, à la sélection de modèles, à la planification de la gamme de produits et à l'étude des marchés visés, c'était en collaboration avec le ou la styliste ou la direction en cause.

Les stylistes-patronistes et les stylistes sont en relation fréquentes avec la direction commerciale de l'entreprise. Ils travaillent en collaboration étroite avec le ou la patroniste et ils sont également en liaison avec le service de la production. Ils s'assurent également de la qualité des produits fabriqués. La conception peut être dissociée du processus de production industrielle.

Les outils informatisés

Lors de notre consultation, une question portait sur l'utilisation de systèmes informatiques ou de logiciels dans le contexte du travail. Sept des 25 personnes ayant répondu à cette question ont déclaré utiliser des logiciels de conception assistée par ordinateurs (CAO) tels Lectra et Corel Draw ou d'autres logiciels de gestion de la production et de facturation. Trois personnes précisent que l'implantation d'un système informatique (CAO-FAO) est à l'étude dans leur entreprise.

1.3 Connaissances et habiletés associées

Selon les personnes consultées, tant les stylistes que les patronistes, l'exercice de leur fonction de travail requiert :

- la connaissance des différentes étapes de fabrication d'une chaussure, à partir de la confection de patron jusqu'à la mise en production;
- des connaissances en dessin et en couleur;
- la connaissance des différentes gammes de produits manufacturés (qualité recherchée, prix de vente, etc.);
- une très bonne connaissance du patronage;
- la connaissance des logiciels informatiques.

Les qualités essentielles mentionnées sont, par ordre d'importance :

	Mentions
• la patience	8
• la créativité	6
• un talent naturel pour le dessin	5
• la dextérité manuelle	5
• la précision	5
• la capacité de travailler seul et en équipe	4
• l'ouverture d'esprit	3
• la minutie	3
• la confiance en soi	3

L'ouverture à toutes suggestions pouvant améliorer le produit, que ce soit du point de vue de l'esthétique ou de la production et la capacité d'être à l'affût de la mode ont été soulignées.

Les possibilités d'avancement

À la question « *S'il y a lieu, veuillez mentionner les emplois qui vous ont conduit à occuper votre fonction actuelle.* », la majorité des personnes ont déclaré avoir débuté dans l'industrie de la

chaussure en occupant différents postes de production tels que couturière/couturier en production, préposée/préposé aux échantillons, contremaître/contremaîtresse en chaussures (couture ou finition), coupeuse/coupeur, monteuse/monteur, couturière/couturier et responsable de la qualité avant de devenir comme apprentie patroniste/apprenti patroniste ou patroniste, puis styliste.

Voici le témoignage d'un styliste/patroniste qui résume son cheminement de carrière dans l'industrie de la chaussure :

« Poste de travail en usine - avec un talent naturel en dessin - ensuite un poste d'apprenti patroniste et spécification de modèles pour enfin occuper la fonction de styliste/patroniste. »

Un certain nombre de stylistes et de stylistes-patronistes consultés (4) occupent le poste de directeur de la recherche et du développement de l'entreprise, tandis que cinq autres répondants sont présidents de leur propre entreprise.

Les exigences à l'embauche

Comme on l'explique dans la section précédente, la formation exigée par les employeurs ne correspond pas nécessairement à un diplôme ou à un certificat d'études précis. Cependant, des aptitudes pour le dessin et les années d'expérience dans l'industrie de la chaussure sont des facteurs déterminants⁶. Depuis plusieurs années, l'apprentissage de la profession s'effectue soit par transmission des compétences familiales, soit par cheminement de carrière à l'intérieur de l'entreprise ou soit au moyen de cours de perfectionnement. Cinq personnes ont mentionné avoir achevé un cours de perfectionnement chez ARS SUTORIA à Milan en Italie; un styliste a suivi une formation organisée par l'Association pour la formation professionnelle des industries du cuir (AFPIC), à Cholet en France.

6. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Étude préliminaire Industrie du cuir*, Direction générale de la formation professionnelle et technique, p. 16.

La reconnaissance des compétences

Le crédit d'impôt pour le design de mode est une mesure fiscale québécoise visant à favoriser le recours au design de mode afin d'accroître la production et la mise en marché de produits de qualité à forte valeur ajoutée. Cette mesure fiscale s'adresse aux entreprises qui effectuent leur design à l'interne et satisfont aux conditions prévues. Il existe également un crédit d'impôt particulier⁸ pour les entreprises qui font effectuer leur design à l'externe par un bureau de designers accrédité par le MICST.

Au cours de la première année d'application du crédit d'impôt au design de mode, le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie a eu des difficultés à vérifier les qualifications des designers autodidactes ou ayant une formation autre que celle qu'il reconnaît lui-même. Il a donc été décidé de requérir, pour les stylistes en chaussures, une reconnaissance des compétences de la part du Collège Marie-Victorin. Lors de la demande de visa pour le crédit d'impôt relatif au design de mode, le MICST détermine les candidates et les candidats qui doivent avoir une reconnaissance de compétences. L'épreuve porte principalement sur la présentation d'un plan de collection. Les critères d'évaluation s'établissent comme suit : création de la collection; faisabilité de la collection; respect de la tendance et présentation⁹.

1.4 Perspectives professionnelles

Dans l'étude préliminaire intitulée *Industrie du cuir* effectuée en 1995, on mentionne :

« Les personnes consultées lors de l'étude préliminaire avaient des réserves quant aux perspectives d'emploi de nouveaux modélistes et des patronistes. En effet celles-ci semblent très restreintes. »

7. Cette reconnaissance des compétences ne remplace en aucun cas un diplôme ou une formation en design; elle permet seulement de vérifier les capacités d'une personne à exécuter des activités en design requises dans le contexte exclusif du visa-corporation de mode.

8. MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *Crédit d'impôt pour le design, Mode*, Document explicatif, 1996, p. 2.

9. MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *Chaussure et maroquinerie, Reconnaissance des compétences*, Direction des industries de la mode et des textiles, 1996, p. 4.

En fait, un ou une styliste et un ou une patroniste (parfois deux) suffisent pour exploiter efficacement une entreprise, ce qui signifie un volume d'emploi fort limité pour ces deux fonctions de travail. Lors de notre consultation auprès des entreprises, nous avons vérifié, par téléphone, si les besoins concernant les fonctions de stylistes et de patronistes étaient satisfaits et s'il était prévu à moyen terme de recruter pour ces fonctions. Dix-sept des 27 entreprises consultées ont actuellement suffisamment de personnel pour répondre à leurs besoins et ne prévoient pas recruter à moyen terme. Une entreprise pourrait, d'ici deux ans, utiliser occasionnellement les services d'un styliste; une autre pourrait s'adjoindre un ou une aide-patroniste; une troisième prévoit engager deux personnes d'ici 18 mois si la production continue de progresser pour les postes de styliste et de patroniste.

En fait, les conclusions de l'étude préliminaire *Industrie du cuir* demeurent identiques à celles de 1997 : les perspectives d'emploi demeurent très restreintes.

1.5 Constats

Nature de l'emploi

Les fonctions de styliste et de patroniste permettent de créer des modèles innovateurs et constituent des atouts augmentant la valeur ajoutée des produits de l'entreprise, ce qui l'aide à demeurer concurrentielle.

Formation et qualification

La formation exigée par les employeurs ne correspond pas nécessairement à un diplôme ou à un certificat d'études précis. Cependant, les aptitudes pour le dessin et les années d'expérience dans l'industrie de la chaussure sont déterminants. Depuis plusieurs années, l'apprentissage de la profession s'effectue par transmission des compétences familiales, soit par cheminement de carrière à l'intérieur de l'entreprise ou soit par cours de perfectionnement.

L'exercice du travail requiert la connaissance des différentes étapes de la fabrication d'une chaussure, à partir de la confection de patron jusqu'à la mise en production, du dessin, des différentes gammes de produits fabriqués, du patronage et des logiciels informatiques.

Les qualités essentielles mentionnées sont la patience, la créativité, un talent naturel pour le dessin, la dextérité manuelle, la précision, la capacité de travailler seul et en équipe, l'ouverture d'esprit, la minutie et la confiance en soi.

Perspectives d'emploi

Dans l'étude préliminaire intitulée *Industrie du cuir* menée en 1995, on mentionne ceci :

« Les personnes consultées lors de l'étude préliminaire avaient des réserves quant aux perspectives d'emploi de nouveaux modélistes et des patronistes. En effet celles-ci semblent très restreintes. »

En 1997, les prévisions ne semblent pas évoluer à la hausse. Le potentiel demeure très limité.

SECTION II - LA FORMATION

2.1 Programmes d'études et lieux de formation

Actuellement, dans les réseaux d'enseignement professionnel et technique, aucun programme initial n'est offert pour former des stylistes et des patronistes en chaussures.

Le programme Techniques des métiers d'art - Maroquinerie (573.01) menant à un diplôme d'études collégiales est offert par le Centre des métiers du cuir de Montréal en collaboration avec l'Institut des métiers d'art du cégep du Vieux Montréal. Les personnes diplômées de ce programme sont en mesure de créer et de fabriquer des produits de maroquinerie ainsi que de gérer une entreprise artisanale. Le Centre donne aussi le programme Techniques de métiers d'art -Maroquinerie (901.85) menant à une attestation d'études collégiales. Ces programmes du secteur Arts visent surtout à former des artisans autonomes dans leur discipline; ils ne sont pas axés sur la production industrielle.

Mentionnons que le programme Design de mode offert dans le réseau collégial vise les fonctions de designer ou modéliste de vêtement. Ce programme d'études collégiales n'englobe pas la fonction de travail de styliste en chaussures, compte tenu des particularités de ce domaine associées aux techniques de moulage, aux volumes, etc. Le programme Design de mode, révisé par objectif et standard, n'inclut pas le design de chaussures.

Formations à l'extérieur du Québec

En France, l'Association pour la formation professionnelle des industries du cuir (AFPIC) intervient, en collaboration avec les pouvoirs publics, les collectivités locales et les fédérations professionnelles, relativement aux aspects suivants :

- évaluer les besoins de formation et de perfectionnement des différentes professions du cuir;
- définir le contenu de l'enseignement et les méthodes de formation;
- assurer la formation de personnel qualifié;
- être au fait des nouvelles technologies et assurer la mise à niveau du personnel ainsi que les adaptations nécessaires.

L'AFPIC offre un stage de formation professionnelle aux adultes concernant la fonction de modéliste-styliste ou de patronnier-modéliste/patronnière-modéliste en chaussure. Cette formation se répartit sur onze mois et n'est subordonnée à l'obtention d'aucun diplôme particulier. Toutefois,

l'admission s'effectue en fonction d'un concours permettant d'apprécier les aptitudes et les connaissances des candidates et des candidats, particulièrement en ce qui concerne la technique du dessin¹⁰.

L'École de Style Créanova à Romans en France est fondée sur le principe d'une intégration «école-entreprises». L'enseignement comprend des cours théoriques et des exposés thématiques, ainsi que des visites d'entreprises et de nombreuses applications pratiques encadrées par des stylistes et du personnel technique. Le cycle de formation de 19 semaines correspond à la durée de préparation d'une collection, dont il comprend différentes étapes¹¹.

L'ARS SUTORIA de Milan en Italie offre également des formations de trois mois pour la profession de modéliste-designer en chaussures. Les cours portent, entre autres, sur l'analyse des besoins, le dessin de modèles et l'étude des techniques de fabrication. Des séminaires optionnels sont également offerts pour les systèmes CAD-CAM, le dessin en 2 et 3 dimensions et la mise au point de différents prototypes de produits en cuir¹². Notons que toutes les formations décrites précédemment s'adressent aux adultes travaillant dans l'industrie du cuir.

Nous avons vérifié auprès de l'International Academy of Merchandising and Design de Toronto et de différents collèges ontariens; aucune formation initiale n'est offerte pour les fonctions de styliste et de patroniste en chaussures en Ontario.

2.2 Perfectionnement professionnel

La formation sur mesure répond aux besoins de perfectionnement de la main-d'œuvre. Le Centre spécialisé de la mode du Québec (CSMQ) est reconnu par le ministère de l'Éducation comme Centre de transfert technologique. Concernant l'industrie de la chaussure, le Centre a mis sur pied des activités touchant essentiellement la production comme la réorganisation du processus de production et des méthodes de travail.

10. AFPIC. *Stage de formation*, Paris, France, p. 6.

11. CRÉANOVA. *Style, Chaussure de France*, École internationale de France, Romans, p. 3.

12. ARS SUTORIA. *International Institute of Footwear and Leather Goods Model Design*, feuillet d'information, Ars-arpel Group, Milan, Italie.

À la question *Depuis que vous occupez votre fonction, avez-vous suivi d'autres formations (cours, ateliers, séminaire)?* Dix-huit personnes ont répondu par l'affirmative, et six ont mentionné ne pas avoir suivi de cours de perfectionnement.

Les formations ponctuelles ont été suivies dans les domaines suivants :

- conception assistée par ordinateur (patron et gradation);
- dessin assistée par ordinateur (autocad);
- dessin;
- gradation;
- anglais;
- contrôle de la qualité.

Ces cours sont généralement de courtes durées, puisqu'ils varient entre 30 et 80 heures. Ils sont offerts soit par les établissements d'enseignement collégial (formation continue) soit par les fabricants de logiciel ou soit par des consultants.

Compte tenu du fait qu'aucune formation visant les emplois de stylistes et de patronistes en chaussures n'était donnée au Québec, le Centre des métiers du cuir de Montréal (décrit à la section 2.1), qui est agréé par la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre, a conçu un plan de formation s'adressant aux travailleuses et travailleurs de l'industrie aspirant à exercer la fonction de styliste-patroniste. Ce perfectionnement est découpé en trois séminaires autonomes. Les deux premiers s'adressent aux personnes ayant une certaine habileté en dessin et intéressées par le patronage, la création de nouveaux styles et la conception de prototypes. Au terme de ces séminaires, ces personnes seront en mesure de concevoir ou de modifier un modèle de chaussures. Le troisième séminaire est axé exclusivement sur la recherche, la présentation et la préparation d'une collection au sein d'une entreprise¹³. On trouvera à l'appendice VI décrit le contenu de ces séminaires de perfectionnement.

De février à mai 1997, quatre entreprises de l'industrie de la chaussure ont inscrit des membres de leur personnel au premier séminaire de 70 heures offert par le Centre des métiers du cuir de Montréal, où l'on alterne la théorie en classe et la pratique dans le milieu de travail. On compte offrir l'automne prochain ce même séminaire pour le personnel des entreprises établies dans la région de Québec. Si, dans les années à venir, il y avait une recrudescence des besoins de formation

13. CENTRE DES MÉTIERS DU CUIR DE MONTRÉAL. *Perfectionnement pour les entreprises en chaussures*, 4 pages.

pour les fonctions liées aux activités de création dans le domaine de la chaussure, le Centre des métiers du cuir, en collaboration avec l'Institut des métiers d'art du cégep du Vieux Montréal, pourrait évaluer la pertinence de mettre en place une formation menant à une attestation d'études collégiales.

2.3 Formation souhaitée par le milieu

Pour la majorité des personnes consultées, la formule à privilégier s'adresse aux employés en fonction; elle consiste en une formation théorique en alternance avec la pratique dans l'entreprise.

Le type de formation

La formation théorique en alternance avec la pratique dans l'entreprise, offerte aux employés souhaitant accéder à un poste de styliste-patroniste, est mentionnée par la majorité des personnes consultées.

Les témoignages suivants résument cette préférence :

« Une formation en collaboration avec l'entreprise est nécessaire, l'aspect théorie-pratique est un atout majeur pour une bonne compréhension des divers modèles. »

« Premièrement, travailler en usine en obtenant une expérience générale et suivre un cours de patronage/stylisme pour mieux comprendre ce concept et ensuite revenir à l'usine afin de maîtriser le travail. »

Le contenu de la formation

- technique de conception d'un patron et exécution d'un modèle;
- formation en dessin;
- formation sur logiciel spécialisé dans l'industrie de la chaussure;
- techniques de fabrication.

À la question « Une formation visant à rendre l'élève capable d'effectuer les tâches associées à la conception de modèles et la confection de patrons serait-elle souhaitable? » Vingt-deux des 24

personnes interrogées ont répondu oui, et deux ne se prononcent pas. Nous reprenons de manière exhaustive les commentaires formulés :

« Oui parce qu'il n'y a pas vraiment de cours spécialisé dans ce domaine et ça inciterait peut-être la relève dans ce domaine. »

« Une bonne perception des tâches associées à la conception limite les pertes de temps et les frustrations inutiles. »

« Cette formation aiderait à rehausser les possibilités de l'industrie. »

« Dans le but de faire des modèles qui se vendrait bien tout en étant économique de fabrication. »

« Oui, parce que le manque de relève dans cette profession est désuet et que nous avons ici des jeunes qui sont capables de faire très bien surtout s'ils sont bien préparés. »

« Chaque usine a ses particularités mais une base en gradation de patrons et en tendance des styles serait merveilleux. »

« Le travail à effectuer est un ensemble et la personne doit d'abord être bonne en dessin et se perfectionner dans un cours bien adapté. »

« Une connaissance du patronage est nécessaire à la création de modèle. »

« Pour mieux faire un travail, il est important de comprendre le concept entièrement. »

2.4 Constats

Offre de formation

Actuellement, dans les réseaux d'enseignement secondaire et collégial, aucun programme initial n'est offert pour former des patronistes et des stylistes en chaussures.

Perfectionnement professionnel

Le Centre des métiers du cuir de Montréal a donné, en février 1997, un premier séminaire de formation s'adressant aux travailleuses et travailleurs de l'industrie qui aspirent à exercer la fonction de styliste-patroniste. Ce séminaire de 70 heures (premier de trois) alterne la théorie en classe et la pratique dans le lieu de travail. Cette formation adaptée est perçue par les représentants du milieu comme étant souple et répond aux besoins des entreprises.

Si, dans les années à venir, il y avait une recrudescence d'élèves pour les fonctions liées aux activités de création dans l'industrie de la chaussure, le Centre des métiers du cuir, en collaboration avec l'Institut des métiers d'art du cégep du Vieux Montréal, pourrait évaluer la pertinence de mettre en place un programme menant à une attestation d'études collégiales (AEC).

Formation souhaitée

La majorité des personnes consultées favorisent une formation visant à rendre l'élève capable d'effectuer les tâches associées à la conception de modèles et à la confection de patrons. Une formation sur mesure, en collaboration avec l'entreprise, offerte aux personnes travaillant dans l'industrie de la chaussure et désirant occuper des postes de patroniste ou de styliste pourrait permettre d'assurer la relève.

SECTION III - ADÉQUATION ENTRE L'OFFRE DE FORMATION ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL

3.1 Données quantitatives

Les emplois associés aux activités de création sont à faible concentration de main-d'œuvre. En 1991, selon les données de Statistique Canada, on comptait 25 stylistes et 40 patronistes, chiffres qui regroupent l'ensemble de l'industrie québécoise du cuir et des produits connexes. Compte tenu du fait que depuis cette période, sept établissements ont cessé leurs activités, on estime que le nombre des postes associés à ces fonctions a subi une baisse.

Lors de notre consultation auprès des entreprises, 17 avaient suffisamment de personnel pour leurs activités et ne prévoyaient pas en recruter à moyen terme. Une entreprise pourrait, d'ici les deux prochaines années, utiliser occasionnellement les services d'un ou d'une styliste; une deuxième pourrait s'adjoindre une ou un aide-patroniste et une troisième pourrait engager d'ici dix-huit mois, deux stylistes-patronistes si la production continue de progresser. Nous n'avons cependant pas joint l'ensemble des entreprises, il faut donc prendre en considération que certaines recrutent probablement du personnel actuellement, sauf que le nombre de postes à pourvoir demeure peu élevé compte tenu du bassin actuel d'établissements de ce secteur, soit environ 45 entreprises, dont 8 à caractère artisanal.

3.2 Données qualitatives

Les personnes consultées souhaitent que la relève reçoive une formation portant principalement sur les techniques de confection de patrons et d'exécution de modèles. L'implantation de logiciels de design et de gradation dans le domaine de la chaussure nécessite également des apprentissages particuliers.

Les personnes consultées favorisent une forme d'enseignement adaptée aux besoins des industries, dans laquelle alternent la théorie en classe et la pratique dans l'entreprise.

SECTION IV - RECOMMANDATIONS

Compte tenu :

- de la très faible concentration d'emploi pour les fonctions de styliste et de patroniste;
- des perspectives professionnelles restreintes;
- des qualifications requises;
- des habiletés transférables dans l'exécution du travail des stylistes et des patronistes;
- de l'intérêt pour une formation sur mesure manifesté par la plupart des représentants d'entreprise consultée;
- de l'offre de formations (séminaires) par le Centre des métiers du cuir de Montréal.

Il est recommandé :

- de ne pas mettre sur pied un programme de formation initiale;
- de constituer un comité composé de représentants de l'industrie de la chaussure afin de soutenir les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) désirant se spécialiser en design de chaussures dans un établissement reconnu situé hors du Québec.

APPENDICE I LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES

Association des manufacturiers de chaussures du Canada

Diane Cappella

Centre des métiers du cuir de Montréal

Diane Tremblay

Centre spécialisé de la mode du Québec

Claire Abdella

Développement des ressources humaines Canada

Sylvain Bélisle

École de mode du Collège Marie-Victorin

Yolande Boulanger

Industrie Canada

Direction générale des Articles de mode, de loisirs et ménagers

André Villemaire

International Academy of Merchandising and Design (Toronto)

Edith Pierce

Les services administratifs CHAUBEC Ltée

Roger Barbeau

Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie

Direction des industries de la mode et des textiles

Sylvie Fournier

Société québécoise de la main-d'œuvre de Montréal

Direction de la planification et de l'intervention sectorielle

Serge Lacroix

Techno-Cuir du Québec Inc.

Jacques Gauthier

Consultant styliste-patroniste

Rémy Therrien

Wentco International Consultant

Phillip Nutt

APPENDICE II RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARS SUTORIA. *International Institute of Footwear and Leather Goods Model Design*, feuillet d'information, Ars-arpel Group, Milan, Italie.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES INDUSTRIES DU CUIR (AFPIC). *Le partenaire – formation des entreprises du cuir*, dépliant d'information, Paris, France.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES INDUSTRIES DU CUIR (AFPIC). *Stages de formation*, Paris, France, 15 pages.

COMMISSION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA MAIN-D'ŒUVRE. *Plan sectoriel de développement de la main-d'œuvre, Vêtements et cuir*, 1991-1992, 1992, 29 pages.

ÉCOLE INTERNATIONALE DE STYLE. *Créanova, Style Chaussure de France*, dépliant d'information, Roman, France, 5 pages.

EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA. *Classification canadienne descriptive des professions, classification et définition*, tome 1, CCDP, 1971.

EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA. *Classification nationale des professions, description des professions*, Direction générale des informations sur les professions et les carrières, 1992, 724 pages.

INDUSTRIE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE CANADA. *Chaussure, Profil de l'industrie*, 1992, 11 pages.

INDUSTRIE CANADA. *Industrie de la chaussure, données statistiques*, Ottawa, 1991, 27 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Direction générale de la formation professionnelle et technique. *Étude préliminaire Industrie du cuir*, Québec, 57 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Direction générale de la formation professionnelle et technique. *Portrait de secteur, Textile*, Québec, 1995, 109 pages.

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS. *Classification des activités économiques du Québec*, Les publications du Québec, 1894, 428 pages.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *Chaussure et maroquinerie, Reconnaissance des compétences*, Direction des industries de la mode et des textiles, 1996, 4 pages.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *Crédit d'impôt pour le design, MODE*, document explicatif, Québec, 1996, 22 pages.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *Données statistiques, annexes internes*, Direction des industries de la mode et des textiles, 1996.

THERRIEN, Rémy. *Styliste en chaussures et maroquinerie, aptitudes et qualifications*, Val David, 1996, 12 pages.

APPENDICE III MÉTHODE DE LA CONSULTATION EN MILIEU DE TRAVAIL

Nous avons retenu comme univers d'enquête l'ensemble des établissements de l'industrie de la chaussure. Ces entreprises constituent les principaux employeurs des stylistes et des patronistes en chaussures du Québec.

Afin de favoriser la représentativité de l'échantillon, nous l'avons établi selon deux variables :

➤ La taille des entreprises

	Nombre d'établissements
49 employés et moins	19
50 à 250 employés	22
250 employés et plus	4
Total	45

➤ La répartition en fonction des regroupements régionaux : régions administratives du Québec où sont employés les stylistes et les patronistes en chaussures (Montréal, Québec, Estrie, Mauricie-Bois-Francs, Bas-Saint-Laurent, Montérégie, Chaudière-Appalaches et Laval)

L'échantillon a été établi à partir des données de la banque d'information industrielle du Centre de recherche industrielle du Québec (1996). Cette banque de données, on ne fait aucune discrimination quant à la taille des entreprises; il en est de même dans notre échantillon. Cependant, nous avons exclu 8 entreprises ayant 15 employés ou moins. On a voulu par cette correction prendre en considération les établissements dont le volume laisse supposer un potentiel d'emploi pour les stylistes et patronistes, car, lorsque c'est nécessaire, les très petites entreprises font appel de manière ponctuelle aux services de stylistes-patronistes de l'extérieur.

Nous avons communiqué avec 27 entreprises afin de leur présenter les objectifs de notre enquête et de nous assurer de leur désir d'y participer. La consultation par questionnaire a eu lieu du 24 avril au 9 mai 1997. Les questionnaires ont fait l'objet d'une validation auprès des responsables du

dossier à la Direction générale de la formation professionnelle et technique et de 4 personnes exerçant la profession de styliste ou patroniste.

Au total, 28 personnes exerçant les fonctions de stylistes, stylistes-patronistes et patronistes ont répondu à nos questions. Ces personnes représentent 20 des 27 entreprises de l'industrie de la chaussure invitées à participer à notre consultation (taux de participation de 74 p. 100). Les répondants et les répondantes travaillant dans des entreprises établies dans différentes régions administratives :

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	MOINS DE 50 EMPLOYÉS	50 À 249 EMPLOYÉS	250 EMPLOYÉS OU PLUS
Bas-Saint-Laurent		1	
Québec-Chaudière-Appalaches	2	2	1
Mauricie-Bois-Francs		1	
Estrie		2	
Montérégie			3
Montréal	2	6	
TOTAL	4	12	4

L'appendice IV est constitué du questionnaire s'adressant aux stylistes et aux patronistes en chaussures.

APPENDICE IV QUESTIONNAIRE S'ADRESSANT AUX STYLISTES ET AUX PATRONISTES EN CHAUSSURES***PARTIE I - Identification***

Votre nom : _____

Votre fonction : _____

Le nom de votre entreprise : _____

Les principaux types de produits fabriqués : _____

Le nombre d'employés en tout : _____

PARTIE II - Fonction de travail

1. À chacune des tâches mentionnées ci-dessous, veuillez indiquer la lettre s'appliquant aux énoncés suivants.

Tâche effectuée :

A = seul ou avec une personne exerçant le même emploi que vous

B = en collaboration avec la direction concernée : commerciale, des ventes ou du marketing

C = en collaboration avec d'autres personnes

D = ne s'applique pas dans votre travail

- ___ Analyser les tendances
- ___ Sélectionner les modèles
- ___ Planifier les gammes de produits
- ___ Effectuer l'étude des marchés visés
- ___ Effectuer la recherche des matières premières (rencontrer les fournisseurs)
- ___ Concevoir des modèles de chaussures, de bottes, etc.
- ___ Adapter ou modifier des modèles de chaussures, de bottes, etc.
- ___ Préparer les croquis, les diagrammes ou les dessins pour illustrer les modèles
- ___ Remplir les fiches techniques (couleur, genre de fabrication, semelle, doublure, etc.)
- ___ Réaliser le patron de coupe
- ___ Fabriquer l'échantillon
- ___ Effectuer la gradation du patron
- ___ Approuver la mise en production (relié aux techniques de production)
- ___ Préparer et présenter la collection

Veillez mentionner, s'il y a lieu, les autres tâches reliées à votre emploi :

2. *Quelles sont les qualifications essentielles (connaissances, qualités personnelles, etc.) pour exercer votre travail?*

3. *S'il y a lieu, veuillez mentionner les emplois qui vous ont conduit à occuper votre fonction actuelle.*

4. *Si vous utilisez des instruments informatisés de production, veuillez cocher les énoncés qui s'appliquent dans le cadre de votre travail.*

Conception assistée par ordinateur (CAO)
 Autre logiciel, spécifiez _____

PARTIE III - Formation

5. *Veillez mentionner la ou les formations (titres et lieux) que vous avez complétées afin d'exercer votre emploi.*

Titre du ou des diplômes obtenus et l'année d'obtention :

6. *Depuis que vous occupez ce poste, avez-vous suivi d'autres formations (cours, ateliers, séminaires)?* Oui Non

Si oui, lesquelles _____

7. *Compte tenu du nombre restreint de personnes qui exercent votre profession dans l'industrie de la chaussure selon vous, quel serait le type de formation à privilégier pour assurer la relève?* _____

8. *Une formation visant à rendre l'élève capable d'effectuer les tâches associées à la conception de modèles et à la confection de patrons serait-elle souhaitable?*

Oui ____ *Non* ____ *Ne sait pas* ____

Veillez préciser _____

**APPENDICE V QUESTIONS GUIDES DESTINÉES AUX PERSONNES-RESSOURCES
DE L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE**

Au cours des trois dernières années, y a-t-il eu des changements importants dans l'exercice de la fonction de styliste et de patroniste en chaussures?

Y a-t-il des changements récents ou prévisibles dans l'industrie de la chaussure qui devraient être pris en considération concernant les compétences des stylistes et des patronistes?

Quel est le cheminement de carrière des personnes qui accèdent à des postes de stylistes et de patronistes?

Comment évaluez-vous les perspectives d'emploi pour ces fonctions de travail?

Selon vous, quel serait le type de formation à privilégier pour assurer la relève concernant les fonctions de stylistes et de patronistes dans l'industrie de la chaussure?

APPENDICE VI CONTENU DES SÉMINAIRES OFFERTS PAR LA CENTRE DES MÉTIERS DU CUIR DE MONTRÉAL

Contenu du premier séminaire - Principes fondamentaux du patronage

- Créer une nouvelle forme : prendre les mesures;
 faire le relevé de forme.

- Apprendre les bases du patronage : patron extérieur et intérieur;
 patron moyen (*shell*);
 première de montage (*bottom*);
 patron d'un escarpin simple;
 premières notions concernant les doublures.

- Définir et équilibrer les volumes : formes, semelles et talons;
 les composantes d'une chaussure;
 le patron d'un derby;
 la notion d'embu.

- Dessiner et confectionner un derby : dessiner le croquis;
 concevoir le patron de coupe;
 fabriquer l'échantillon.

Pratique en entreprise (2 à 4 heures)

- la coupe du cuir en vue de la confection des échantillons;
- la préparation en vue du piquage;
- le piquage des échantillons;
- le montage des échantillons.

Contenu du deuxième séminaire - Patronage de huit styles de chaussures

- Dessiner et confectionner les modèles suivants : escarpin Salomé, Richelieu femme, flâneur, bottillon lacé, chaussure à courroies, Richelieu homme, derby à plateau et jodhpur.
- Adapter et modifier tous ces modèles en fonction des matériaux et de l'équipement de l'entreprise.
- Résoudre les problèmes éprouvés dans la confection du modèle en entreprise.

Contenu du troisième séminaire - Recherche, préparation et présentation relatives à une collection

- Visite du musée BATA à Toronto.
- Cours de dessin pour esquisser une boucle, une couture, une fermeture éclair, un drapé, etc.
- Conférence par des personnalités de la mode et de l'industrie sur le thème « Comment intégrer créativité et besoins de l'industrie ».
- Étude et analyse des tendances : relever les nouveautés dans la forme, la texture et les couleurs.
- Recherche des tendances susceptibles de satisfaire l'entreprise.

